



**PROCES VERBAL N° 65
CONSEIL D'ADMINISTRATION
05/02/2016**

Le conseil d'administration s'est réuni le vendredi 5 février 2016 à Sauvagnon, salle Morin.

Présents :

Claude MAITROT, Alain BELOT, Lucien BRASSIER, Jean-Pierre CECCHETTO, Freddy DELSAUX, Armand FARRUGIA, Joëlle MALEZIEUX, Alain PECOT, Noël POTIER, Armand SCHAEFFER, Michel SOUK, Claude TSCHANN.

Absents excusés :

Yves DAUBANES, Michel MONACO, Jean-Paul ROUMEAU.

ORDRE DU JOUR

1 – Sortie de printemps

Pas de changement, la date du rallye le dimanche 22 mai est maintenue.

Le départ et l'arrivée du rallye se feront au restaurant municipal, rue du TAA à Lescar.
Les membres de l'UNC de Lescar pourront se joindre à nous pour cette sortie.

Le repas du soir se fera sous la forme d'un buffet froid assuré par le traiteur de Boeil-Bezing.
La participation demandée sera de 20€ par personne.

2 – Assemblée Générale

L'assemblée générale se tiendra le samedi 11 juin 2016 à la salle dite des Portugais à Lons, la prestation du repas sera assurée par le même traiteur.

La participation financière au repas sera définie ultérieurement.

A l'occasion de cette assemblée générale, il sera débattu de l'opportunité de modifier l'exercice annuel de l'association soit un exercice calendaire du 1 janvier au 31 décembre au lieu du 1 juillet au 30 juin de l'année suivante.

A venir, une lettre du trésorier pour en définir les modalités pratiques.

Pour valider ou non cette modification des statuts de notre association, une assemblée générale extraordinaire se déroulera dans la foulée de l'assemblée générale ordinaire du 11 juin.

Les cotisations seront de 13€ pour l'exercice 1/07/2016 au 31/12/2016 et 26€ pour l'année 2017 ou 39€ pour l'exercice 1/07/2016 au 31/12/2017 pour ceux qui choisiront cette option.

3 – Bilan de la soirée du 21/11/2015

59 participants payants :

Bilan : - 213.71€

4 – Bilan de la galette des rois du 9 janvier 2016

83 participants payants :

Bilan : + 257.24€

5 – Point du trésorier

CCP : 2251.00€

Compte épargne : 3371.00€

Point des adhérents : 199 payants

Dépenses engagées :

- Cotisation à l'amicale de la chapelle de l'aviation : 75.00€,
- Cotisations à l'UNA ALAT : 567.00€,
- Assurance responsabilité civile : 225.65€,
- Avance sur médailles UNA ALAT et BBM : 277.00€.

6 – Tour de table

Alain PECOT : - Le nombre des visites sur le site est stable par apport à l'an dernier.

- Possibilité d'affecter un BBM au CAPM (ex BECCAM) ? La question sera posée à l'UNA

ALAT.

Alain BELOT : Commence à étudier un projet de sortie pour 2017, sur un ou plusieurs jours.

Le président demande à tous les membres du conseil d'administration pour le 15 février de lui faire parvenir par mail des propositions de remise de médaille au titre de la FNAM et de l'UNA ALAT.

PROCHAINE REUNION DU CA le Vendredi 22 avril 2016 à 9h30

À SAUVAGNON, dans la salle habituelle (Salle MORIN)

Le président
Claude MAITROT



Le secrétaire
Michel SOUK

